



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, QUE :

Le conseil de la municipalité de Kamouraska tiendra une séance extraordinaire le lundi, 22 septembre 2025 à 19H00 PM sur les points suivants :

- Avis de motion et adoption du *Second projet de règlement* 2025-03 du Plan d'urbanisme.
- Avis de motion et adoption des *Seconds projets de règlements suivants* :
 - Zonage (règlement 2025-04)
 - Lotissement (règlement 2025-05)
 - Construction (règlement 2025-06)
 - Permis et certificats (règlement 2025-07)
 - Tarification (règlement 2025-08)
 - Second projet de règlement modifiant le PIIA (règlement 2025-09)

***NOTE : Prendre note qu'une omission a été faite lors de l'adoption des Seconds projets de règlement lors de la séance extraordinaire du 16 septembre dernier.**

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la grande salle du Centre communautaire.

DONNÉ à Kamouraska ce dix-huitième jour de septembre deux-mil vingt-cinq.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 18 septembre 2025, entre 9H00 et 15H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2025.

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière



Kamouraska | 67 avenue Morel | Québec | G0L 1M0 | 418 492-6523
www.kamouraska.ca | Facebook : Municipalité de Kamouraska

